

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du mardi 28 avril 2020 par skype

Présents : Noëlle BALLET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Claude GALLINET, Michèle GONZY, Danielle GREVILLET, Sabine LEROY, Serge JOLY, Franck LECOULTRE, Rémy MAIRE, Yves MOUREY, Christian NOIR, Alain PERNET, Pascale SALET, Daniel SEGUT.

Absents : Geoffrey BERLEMONT, Michel BERTHET, André BUCHIN, Daniel OMER, Mickaël GAVIGNET (pouvoir à J. COMBE), Dominique MANTOZ (pouvoir à N. BALLET), David MILLET, Anaïs MOTTET (excusée), Sandrine NACHON, Hubert POULET, Christophe FEBVRE, Maurice GREVILLET, Fabienne MERCIER-LIGIER (pouvoir à N. BALLET), Michel DROVIN (pouvoir à D. SEGUT), Marie-Madeleine PERRARD, Laurent VERPILLAT.

Secrétaire de séance : Noëlle BALLET

Secrétaire : Sonia BARBAUD

Ouverture de la séance à 20h

En préliminaire, le maire fait remarquer que cette séance du conseil est exceptionnelle. Elle se tient par SKYPE.

Compte tenu de la situation exceptionnelle, le quorum doit être du tiers des membres du conseil.

Le maire fait l'appel des conseillers présents. Il y a 15 conseillers présents, le quorum est donc atteint (33/3=11). Chaque membre ne peut détenir plus de 2 procurations.

La séance du conseil municipal est ouverte.

1/ Approbation du compte rendu du 02/03/2020

Le maire propose l'approbation du compte rendu du conseil du 02/03/2020. Les conseillers votent électroniquement, sauf M. Maire qui donne son accord verbalement (problème technique). Aucune observation sur le compte-rendu, il est approuvé à l'unanimité.

2/ Point sur la situation sanitaire de la commune

Pas de problème particulier sur la commune. La solidarité est bien ancrée dans le village : les uns veillent sur les autres. Les conseillers n'ont pas connaissance de difficultés particulières. Les couturières confectionnent des masques, également pour le foyer de la Tillette (APEI). Il faut les remercier pour leur travail.

M. Gallinet explique que sur le site de HAUTEROCHE, il y a toutes les informations récentes sur le coronavirus avec tous les liens vers les nouvelles actualités et les autorisations de circuler : <http://www.hauteroche39.fr/>.

La commune a reçu une proposition de la communauté de communes pour l'achat de masques réutilisables au prix d'environ 2€ Le conseil décide d'acheter et distribuer gratuitement 1 masque lavable par habitant de HAUTEROCHE : toutes les formalités pour la distribution seront notifiées ultérieurement.

3/ Cérémonies, manifestations et fleurissement

Le maire précise que les cérémonies du 8 mai ne peuvent pas être publiques. Elles ne doivent pas compter plus de cinq participants. Le conseil décide donc d'annuler exceptionnellement cette cérémonie.

Les journées citoyennes sont également annulées.

Fleurissement et plantations : Une plantation de plantes vivaces est prévue à Mirebel-Hauteroche en face la mairie et à la maison de santé, à Crançot-Hauteroche, dans les emplacements créés à cet effet, en particulier. Ces plantations seront faites par les employés communaux. Les commandes seront réduites pour tenir compte de ces plantations. Les plans de fleurissement seront revus dans chaque village et en fonction des bénévoles qui pourront assurer les plantations. Toutes les personnes, intéressées pour aider, sont les bienvenues.

4/ Convention FREE : antenne nouvelle

Dès avant le confinement, la commune avait été contactée par l'opérateur Free, pour l'installation d'une antenne à Crançot, entre Crançot et Vevy. La commune a proposé l'installation de cette antenne, de 42 mètres, à côté de la station d'épuration de Crançot-Hauteroche.

Le loyer est de 4500€ / an révisable. Si un nouvel opérateur désire se greffer sur cette antenne, il faudra obligatoirement l'accord de la commune et une révision du loyer.

Après discussion, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention avec FREE par vote électronique : POUR : 14 voix + 3 procurations – NON 1

5/ Loyers commerciaux

A la demande de certains commerçants, locataires de la commune, le maire souhaite qu'on leur propose un aménagement des loyers pour ceux qui travaillent moins ou pas du tout pendant cette période. Le conseil propose que les loyers soient appelés comme habituellement et que chaque commerçant demande éventuellement un étalement. Il sera proposé aux différents commerces d'étaler leur loyer du mois d'avril et mai 2020. Un point sera fait en fin d'année. Le maire prendra contact avec la trésorerie pour les modalités à mettre en place.

6/ Point sur les travaux

- . La nouvelle mairie avance tout doucement par manque de matériel
- . EIFFAGE reprend ses chantiers isolés mais ne reprendra que plus tard les autres chantiers
- . Rue de la Croix Blanche : les trottoirs sont terminés – il ne restera que l'enrobé
- . Le mur du cimetière de Mirebel-Hauteroche est terminé
- . Pour la résine sur les plateaux de la RD, nous attendons la réponse du Département
- . Antenne à Granges-sur Baume-Hauteroche : pas de nouvelles à ce jour.
- . Eiffage devra sceller les bancs sur la place et Markosol le miroir vers l'abri bus

7/ Fonctionnement de la commune

Elie Vandelle est en arrêt de travail jusqu'au 11 mai.

Sonia Barbaud restera en télétravail jusqu'en juin.

Isabelle Marion qui devait nous rejoindre en juin ne viendra qu'en septembre après toutes les élections ; elle travaillera toujours à Verges jusqu'à cette date, ce qui permet à Katy Jeanneret qui devait rejoindre Verges de poursuivre son travail pour le syndicat des eaux.

Incivilités :

Le maire constate que les incivilités se multiplient dans chacun des villages : déjections d'animaux, feux, tonte etc. Le maire appelle à plus de respect et de tolérance.

8/ Questions et informations diverses

SICTOM : les déchetteries ouvrent aux particuliers dès le 4 mai selon des horaires et modalités définis

Embauche pour cet été : comme tous les ans, un agent sera embauché, à mi-temps, dès le 15 mai ou 1^{er} juin pour les espaces verts.

Le marché du samedi matin : il devrait reprendre dès la semaine prochaine.

Le camion pizza : il revient dès vendredi 1er mai

Projet Ages et Vie : ce projet sera étudié dès la fin du confinement

Carrière et panneaux photovoltaïques : une étude préliminaire est en cours d'étude par le SIDEC

Appartements communaux : un appartement à Granges-sur-Baume-Hauteroche se libèrera début ou fin juillet et sera remis en location, un autre sur Mirebel-Hauteroche se libèrera fin juin mais une réflexion est nécessaire sur les travaux à effectuer.

Forêt : quelques ventes en cours. En ce qui concerne l'affouage, il est toujours suspendu, même après le 11 mai. La reprise sera notifiée par voie d'affichage. Seuls les professionnels ont actuellement accès à la forêt. A Mirebel-Hauteroche, sur la parcelle 9, un fond d'exploitation de 5/6 stères, demandé par M.Cabasson, est proposé à 15€

Newsletters : seulement 158 abonnés : comment faire mieux ?

Ecole : 1 à 6 enfants de soignants sont accueillis, actuellement, par Marie-Hélène Bourriot et les animateurs de l'accueil de loisirs. Reprise le 11 pour les enseignants ou plus vraisemblablement le 14 mai pour les élèves des classes de GS, CP, CM2. Il sera nécessaire faire un recensement auprès des parents pour avoir une lisibilité quant au retour à l'école. Un protocole sera fourni par la COM.COM Bresse-Haute-Seille, pour la désinfection des locaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30